



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 24/02/2022
Reçu en préfecture le 24/02/2022
Affiché le 
ID : 005-210501664-20220202-2022_006-DE

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-006

Séance du 2 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux février, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. Daniel ROUIT.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	27/01/2022
Date d'affichage	27/01/2022

Etaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, M. COULLOMB Christian, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, M. PINERO Pierre, Mme RICHIER Delphine, M. DOS SANTOS Miguel, M. POURCHI Raymond, Mme TOLLENAAR Elisabeth, Mme VERA Martine.

Procuration :

Mme MAYER Arlette a donné pouvoir à M. COULLOMB Christian

Etaient absents :

M. FROMENT Fabrice, Mme ROBERT Laetitia

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT POUR L'ACTIVITÉS SKI DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école primaire a organisé une semaine d'initiation au ski à la Jarjatte du 17 au 21 janvier 2022 pour les élèves de MS/GS/CP/CE1 soit 53 élèves.

Le coût prévisionnel de cette activité s'élève à 3 400.00 €.

Le Maire propose de solliciter une subvention du Département au titre du programme Actions pédagogiques – Aide à la pratique sportive des écoles primaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Approuve cette demande
- Sollicite l'aide du Département pour cette activité
- Donne tous pouvoirs au Maire en ce sens

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Serres.
Le Maire,



Daniel ROUIT.